

Question présentée par la députée :

M^{me} Isabelle Brunier

Date de dépôt : 25 avril 2018

Question écrite

Alternatives au projet de décharge bioactive des mâchefers ?

Dans le cadre de la prochaine étude de la M 2452 pour une évaluation des alternatives au projet de décharge bioactive des mâchefers, je me suis demandé si une autre solution ne pouvait pas être également vérifiée. Je la propose en Béotienne absolue, mais la voici. Plutôt que de polluer des terrains agricoles ou forestiers qui sont encore « vierges », serait-il envisageable de placer une certaine quantité de ces mâchefers, en prenant évidemment toutes les précautions utiles pour ne pas polluer les nappes phréatiques, ni les bâtiments concernés, au fond des fouilles que l'on doit de toute façon creuser lors de la construction de bâtiments, par exemple de bureaux ou industriels (pas des logements) ? En effet, là où des constructions sont réalisées, les terres d'en dessous sont de toute façon impropres à d'autres usages.

Je vous remercie par avance pour la réponse que vous voudrez bien donner à ma naïve question.